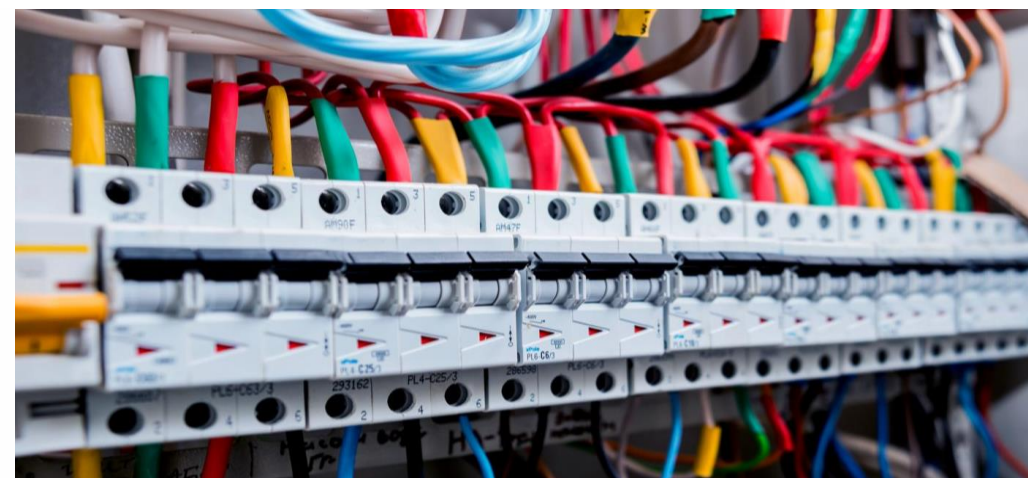


Lycée(s) Mireille Grenet

13, avenue de Huy - 60200 COMPIÈGNE
03 44 92 28 00 - contact@lycee-mireille-grenet.fr

www.lycee-mireille-grenet.fr

www.facebook.com/lycee.mireille.grenet



CAP Electricien

LE METIER

Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc.

LA FORMATION

- Ce CAP aborde les compétences liées au métier de l'électricien depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales de conversion de l'énergie.

LES MOYENS TECHNIQUES

Deux ateliers équipés de matériels de l'habitat et du tertiaire : câblage, tableaux électriques... Un atelier équipé de matériels industriels : maquettes didactiques, machines industrielles... Des salles de cours.

•LE CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général	Enseignement Professionnel
Français Histoire - Géographie Mathématiques Sciences physiques Anglais Arts appliqués EPS	Activités en atelier Technologie Prévention Santé Environnement. Chef d'œuvre
Co-intervention Accompagnement personnalisé	

■ LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

OBJECTIFS :

- Participer à des activités afin de conforter, d'acquérir des savoirs et des savoir-faire.
- Utiliser des matériels et des outillages spécifiques.
- Appréhender par le concret les contraintes économiques, humaines et techniques.
- Appréhender les contraintes de sécurité et les méthodes de travail.
- Observer et analyser au travers des situations réelles les différents éléments d'une stratégie de qualité.
- Utiliser ses acquis dans le domaine de communication.

Durée : 14 semaines réparties sur les 2 années de formation :

- 1^{ère} année : 7 semaines
- 2^{ème} année : 7 semaines

■ LE RECRUTEMENT

- Après la Classe de 3e.

■ APRES LE BAC PRO

• Entrée dans la vie active

Le certificat d'aptitude professionnelle est un diplôme national qui atteste d'un premier niveau de qualification professionnelle. Il a pour objectif une entrée directe dans la vie professionnelle mais rend possible également la poursuite d'études.

Les secteurs d'activités sont multiples :

- l'industrie
- l'habitat
- le tertiaire
- le service
- les équipements publics...

• Poursuite des études

Bac Pro MELEC

Le CAP permet l'accès direct en classe de première professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

■ LE PARTENARIAT PROFESSIONNEL

Les entreprises ayant des activités dans notre domaine sont très nombreuses, constituant autant de lieux de stage et de perspective d'embauches potentielles : Sanelec, Cofely, Actenium, Rod Elec, WelChem, Sanofi Winthrop, Electricité Générale...

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- une formation pluridisciplinaire en relation avec le tissu professionnel,
- de grandes chances de réussite à l'examen,
- des poursuites d'études variées,
- une entrée dans la vie active facilitée,
- de fortes perspectives d'évolution.